

Réf: Dossier 450973

Avis de constitution

SOCIETE « PROGAZ SARL » en abrégé « PG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 101, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROGAZ SARL » en abrégé « PG »

Objet : DISTRIBUTION DE GPL VRAC ET CONDITIONNE,

COMMERCIALISATION DE PRODUITS PETROLIER
ET DERIVES,

CONSIGNATION BOUTEILLES DE GAZ, VENTE DE
BOUTEILLES DE GAZ EN ACIER ET ACCESSOIRES,

TRANSPORT DE PRODUITS PETROLIERS ET
DERIVES,

COMMERCIALISATION DES ACCESSOIRES
RELATIFS AUX PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES,

TRANSPORT DE GPL,

IMPORT-EXPORT DE PRODUITS PETROLIERS ET
DERIVES.

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Aussi la prise de participations en Côte d'Ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 101, Ilot 14

Dirigeant(s) M SIMPORE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05749 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72767/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

